



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Mardi 10 Novembre 2020 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité : Monsieur David SANTOS-ROUSSEAU.

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT).

Messieurs Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional) et Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Novembre 2020

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président (Jean-Jacques)

1.2. Retour sur la réunion en visioconférence du 4 novembre 2020 avec le Président Fédéral suite au confinement (Jean-Jacques)

2. Points sur les Pôles par les VP :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1 Point RH : activité des salariés, maintien des salaires des collaborateurs (Télé travail, Chômage partiel) (Eric et Jean-Jacques)

2.1.2 Point sur les finances : Prélèvements des échéances clubs.

2.2. Pratiques sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.2.1. Nouvelle programmation des Championnats (Aurore, Eric, Jean-Jacques)

2.2.2. Présentation du nouveau calendrier sportif (Aurore, Eric, Jean-Jacques)

2.2.3. Point sur le 3x3 (Aurore)

2.2.3.1. Open Plus (Dossiers des clubs)

2.2.3.2. MASTER Régional

2.3. Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. TIT U13 Auch : conséquences financières à la suite de l'annulation

2.3.2. Référents : Pôle Espoir

2.3.3. Etat des formations en cours

2.3.4. TIC U12 : présentation des 3 dossiers de candidatures et choix de l'organisateur

2.3.5. ERO (Christophe)

2.3.5.1. Stage des stagiaires fédéraux les 28 et 29 novembre 2020 : maintien ou pas

2.3.5.2. Retour sur la réunion du 27 octobre 2020

2.3.6. ETR (Patrick)

2.3.6.1. Journée de revalidation des entraîneurs Occitanie du 29 novembre 2020 à JEGUN : maintien ou pas

2.4. Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

3. Agenda du Président

3.1. Programmation d'une réunion avec les Président(e)s des Comités Départementaux ou Territoriaux (Jean-Jacques)

3.2. Conseil des Présidents du 27 novembre 2020 en présentiel secteur Méditerranée : maintien du Conseil en visioconférence ou bien à une date ultérieure en présentiel

3.3. Réunion du Comité Directeur du 28 novembre en présentiel secteur Méditerranée : maintien de la réunion en visioconférence ou bien à une date ultérieure en présentiel

4. Questions diverses



1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

Jean-Jacques DESSAINT président souhaite la bienvenue à tous les membres et nous explique que Laurent LACAZE et David SANTOS-ROUSSEAU quitteront la réunion vers 20h15 car ils sont convoqués sur une réunion en visioconférence de leur Comité Départemental de la Haute-Garonne.

1.2. Retour sur la réunion en visioconférence du 4 novembre 2020 avec le Président Fédéral à la suite du confinement

Sur cette réunion était conviée tous les Président(e)s des Ligues Régionales et des Comités Départementaux et Territoriaux, le président Jean-Pierre SIUTAT a fait part de l'état des hautes instances, des choses qu'il essaie de faire pour sauver « notre basket amateur ». Le basket PRO c'est une chose mais le basket amateur c'est une toute autre chose. Il a indiqué aussi toutes les démarches, les visios, les rendez-vous entrepris pour essayer de nous aider.

Rappel sur l'enquête lancée par le CNOSEF (dont les Comités ont reçu et ont transféré vers les clubs) → relancer les clubs car plus de réponses, plus d'avis, plus le Gouvernement sera à l'écoute de notre Fédération pour défendre notre discipline.

Les termes du président par rapport au sport amateur sont d'avoir 2 entrées, l'une entrée vers les clubs et l'autre vers les Ligues et Comités. Il a demandé aussi aux Ligues de se rapprocher le plus des clubs mais aussi des Comités, de voir avec eux comment continuer, comment reprendre et d'être à l'écoute des actions faites sur les territoires.

Pour ces motifs, le président de la Ligue Jean-Jacques DESSAINT a invité tous les Président(e)s des Comités a une réunion en visioconférence, le mardi 17 novembre 2020 à 19h avec à l'ordre du jour : un état sur la crise sanitaire – l'activité sur les territoires – l'évolution des Championnat et les difficultés rencontrées sur les territoires.

2. Points sur les Pôles par les VP

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH :

La prise de contact avec la Ligue s'est faite le 23 octobre 2020 en présentiel à Toulouse avec Jean-Jacques DESSAINT, afin de rencontrer sur la journée Eric RODRIGUEZ pour faire le point sur ce Pôle et sur les sujets suivants : ressources humaines, institutions et partie financière.

- Le but était de regarder les travaux effectués par l'ancienne équipe
- Point sur les salariés, contrats, heures, le mode de suivi, le Comité Social et Economique (CSE).

Bruno donne son ressenti sur le rôle de l'élu sur ce pôle : il s'agit d'un regard extérieur, il accompagne le fonctionnement de l'institution Ligue, des dossiers à monter, il assure une vigilance réglementaire par rapport au fonctionnement de la Ligue avec ces Directeurs, salariés et le président.

Il donne les dossiers en cours et urgents à traiter :

- Amélioration sous forme de tableur EXCEL, pour être plus opérationnel sur le suivi des salariés au quotidien, un souhait d'externalisation de ce suivi, travaux menés avec Eric RODRIGUEZ
- Le Comité Social et Economique (CSE) : il y a un rythme de réunions, important à respecter : une fois par mois (la première a eu lieu en octobre) et la prochaine est prévue le 16 novembre. Cette réunion est assurée en tandem avec Jean-Jacques, Isabelle MORGAND et Hélène MARTIN. Bruno se propose d'être suppléant si indisponibilité de Jean-Jacques. Il faut essayer de respecter ce calendrier car il s'agit d'un échange avec les représentants du personnel, le président et le directeur.
- Le Document Unique de Prévention des Risques Professionnels à finaliser, il est en cours de réalisation par le Bureau d'Etudes ERGOPOLIS, il doit être rendu en fin d'année. Ce document est obligatoire à partir d'un salarié (CD concerné aussi). Ce document sera à valider lorsqu'il sera présenté par le Bureau d'Etudes.
- Le Règlement Intérieur pour les salariés : tout à construire – Bruno demande au Président la constitution d'un groupe de travail de 6 personnes : un représentant du personnel, le Directeur administratif, un technicien parmi les salariés, le président, la secrétaire générale et le responsable des RH. Premier travail est de récupérer sur d'autres Ligues un exemple de Règlement Intérieur, voir le COSMOS, le retour d'expériences de Ligues afin de préparer une ébauche. Le Règlement Intérieur doit traiter du suivi des salariés, des horaires, le fonctionnement des locaux, les véhicules, etc... C'est un chantier assez vaste.
- Compte Epargne Temps (CET) : c'est un dossier à constituer durant le mandat. Recherche de retour d'expériences dans un premier temps auprès des autres Ligues. Permet aux salariés d'épargner les jours de congés non pris et le cumul d'heures supplémentaires. (Eric, Bruno et le président).
- Réunion d'équipe : peu nombreuse du fait d'un calendrier chargé, il est souhaitable d'en organiser une entre chaque période de vacances, une durée de 2 heures maximum, présence de tous ce qui est compliqué. Implication aussi des CTS, le président, la secrétaire générale et le responsable RH. Elle doit permettre d'échanger et de donner des informations sur les sujets du moment. Programmation d'une réunion avant les Fêtes si la crise sanitaire le permet, en cours avec Eric et Bruno.
- Entretien individuel (objectif 2021) : récupération des grilles d'entretien des salariés, les entretiens ne sont pas obligatoires tous les ans. Vu avec Eric pour la programmation en 2021 des entretiens individuels de tous les salariés de la Ligue.

2.1.1.1 Activité RH

Eric prend la parole pour demander aux membres la validation sur les points suivants :

- Le passage en activité partielle à compter du 1^{er} novembre 2020 pour une partie du personnel.

Les démarches ont été faites, sachant que l'on est sur 15 jours calendaires pour avoir des réponses de la DIRECCTE, donc en attente de l'accord. Par rapport à l'activité partielle et le télétravail, l'objectif est que le bureau puisse valider :

- Si on utilisera ou pas (les affaires courantes ont été traitées, à l'heure actuelle des salariés sont en baisse d'activité jusqu'à une reprise d'activité en décembre après déconfinement).

A part :

- les 4 CTF qui sont sur les Pôles Espoirs, quand les Pôles fonctionnent ils ont une activité récurrente voire normale.
- Frank sur la formation professionnelle a une activité sur deux ou trois jours consécutifs.
- tous les autres ont une activité dégradée au regard du contexte, donc activité partielle.

C'est le principe qui est soumis au vote car à ce jour on ne sait pas s'il y aura accord de la DIRECCTE et avec une décision unilatérale pour le maintien de salaire à l'ensemble des collaborateurs.

Jean-Jacques demande à Eric s'il a eu réponse de la DIRECCTE de l'Hérault, réponse négative.

Laurent LACAZE demande une confirmation, qu'il s'agit bien du chômage partiel avec une rémunération à 84% du net et la Ligue ajoute le complément, exact donc le vote porte bien sur le maintien du salaire. Ensuite il demande si l'activité du télétravail est décidée par la Ligue, Eric explique qu'il est possible pour l'ensemble du personnel sauf pour les cadres techniques et ne viennent sur site que les 2 secrétaires administratives Isabelle et Hélène une fois par semaine pour la récolte du courrier et du travail, Aurore et Eric aussi, voir Jacob pour récupérer des documents une fois semaine, le reste du personnel reste en télétravail.

Jean-Jacques soumet au vote la proposition suivante : **Est-ce que l'on met en place l'activité partielle avec le maintien intégral du salaire au personnel ?**

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition de mettre en place l'activité partielle avec le maintien intégral du salaire au personnel est adoptée à l'unanimité.

2.1.2. Point sur les finances :

Bruno précise qu'il n'a pas trop de choses à dire, car il n'a pas encore assisté à une réunion du Pôle financier du fait de la mise en place des nouveaux élus. L'idée à retenir est la volonté de constituer une Commission des Finances étoffée avec quelques élus et les salariés en charge du budget. Le but de cette commission est : le suivi régulier du budget annuel et son application, de discuter sur des choix budgétaires et des priorisations. A suivre avec le trésorier et son adjointe, Jean-Jacques pour l'organisation d'une première réunion.

Autres points : Eric RODRIGUEZ

- Le prélèvement des échéances des clubs : la Ligue prélève mensuellement la cote part des forfaits financiers, il serait judicieux de valider le non-prélèvement du mois de novembre du fait de la non-compétition et le report de celui-ci sur le mois de mai 2021. Même si cela engendre quelques difficultés.

Christophe RODRIGUEZ demande : pourquoi ne pas transférer tous les prélèvements en mai 2021 car si en décembre non-compétition, il faudra tout redécaler. Eric lui explique qu'il s'agit de problèmes administratifs, à cause des différentes compensations et de la reprise du Championnat si celui-ci reprend en forme dégradé.

Jean-Jacques soumet au vote la proposition suivante : **le non-prélèvement des clubs des forfaits financiers du mois de novembre 2020**

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition du non-prélèvement des clubs des forfaits financiers du mois de novembre 2020 est adoptée à l'unanimité.

Tous les clubs seront informés de cette mesure.

- Quelques précisions d'Eric par rapport à la Banque du Crédit Mutuel :
 - Avoir récupéré avec Jean-Jacques, les moyens de fonctionnement bancaire (cartes, ...) pour tous les délégataires (Jean-Jacques – Patrice – Alain et Huguette). Il faudra qu'il les rencontre afin de leur expliquer le fonctionnement et ainsi être opérationnel sur le système pour la validation et le contrôle bancaire.
 - Une carte de dépôt est en commande pour qu'Isabelle MORGAND puisse déposer des espèces et les chèques. Ceci avait été validé par le CODIR.
- Finalisation des demandes de subventions auprès de la Région Occitanie pour 2021 et aussi valider et justifier celles de la saison dernière. Travaux à faire par Eric avant dimanche 15 novembre 2020. Les dossiers sont revenus sur une plateforme numérique.
- Autre information Patrick CHICANNE et Jean-Pascal BOISSE ont reçu de leurs instances de direction, les notifications des subventions ANS (Agence Nationale du Sport) pour le Projet de Performance Fédéral. La Ligue va percevoir 4 000 € pour le Pôle Espoir de Toulouse et 5 000 € pour celui de Montpellier.

Patrice PY nous donne des informations sur la réunion qu'il a eu le jeudi 15 octobre en présence d'Isabelle MORGAND, Eric RODRIGUEZ (Maryline DUBOURG n'a pu être présente au dernier moment).

- Eric a présenté les rôles de chacun par rapport à la trésorerie.
- Réponses données aux précisions demandées par rapport au dernier bilan sur la compréhension de certains chiffres.
- La présentation du logiciel comptable utilisé.
- La Banque Crédit Mutuel en attente du boîtier, de la carte pour se connecter, toutes les démarches sont en cours et tout devrait être opérationnel à la fin du mois.
- Commission Finances en accord pour la création de celle-ci et de préparer une réunion en visio ou téléphonique.

2.1.3. Point juridique

Bruno MARITON n'a pas d'information, il laisse la parole au président ou à un membre de la commission pour s'exprimer sur les dossiers en cours.

Gérard AVAL prend la parole pour indiquer qu'il y a eu un vote récemment pour élargir la liste des membres de la Commission de Discipline. Maintenant cette liste élargie permet de fonctionner.

6 dossiers en cours, la question qu'il faudra peut-être se poser : faut-il déposer une demande officielle pour prolonger le délai d'examen des dossiers, comme fait la saison dernière ?

Réponse d'Eric : non les délais avaient été prolongés à cause des décrets, à ce jour on est à 10 semaines après la saisine pour tenir la séance disciplinaire. Réglementation normale.

Cependant un dossier particulier pour lequel avec Gérard NEBOUT, on a sollicité les juristes de la Fédération.

2.1.4. Point institutionnel

Information sur club de Perpignan (PCMB) dettes envers son Comité et la Ligue. Le club a été mis en sommeil par la municipalité. Volonté de la municipalité pour 2021 de recréer un nouveau club avec de nouveaux dirigeants. Travaux faits sur le territoire par le Comité 1166 afin de relancer le basket (formation d'officiels, d'entraîneurs, réunions du Comité Directeur, tournois 3x3), le club voisin de St Estève va à titre exceptionnel créer une animation Mini-Basket sur la saison. Dossiers en cours aux Prud'hommes par les salariés du club.

2.1.5. Modification du Règlement Intérieur (Huguette CHAPPAT)

Différence entre les Statuts et le Règlement Intérieur sur le quorum du Bureau Régional.

Modification de l'article 22 du Règlement Intérieur :

Le Bureau Régional peut se réunir en présentiel, ou à distance avec un autre moyen moderne de communication.

La présence ~~de la moitié~~ **du tiers** au moins des membres est nécessaire pour la validation des délibérations.

Cette modification (en rouge) est demandée car le Règlement Intérieur ne doit pas être plus contraignant que les Statuts.

Huguette demande aux membres du Bureau s'ils sont d'accord sur la proposition de modification pour mettre les deux textes en concordance.

Sachant que cette proposition de modification devra être adoptée lors du prochain Comité Directeur.

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Laurent LACAZE n'a pas participé au vote du fait de son départ sur une autre réunion du CD31, excusé)

La proposition de modification de l'article 22 du Règlement Intérieur est validée à l'unanimité.

2.2. Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.2.1. Nouvelle programmation des Championnats :

Aurore FILLIATRE prend la parole :

- Aucune information communiquée en direction des clubs à ce jour, en attente du prochain point ministériel qui aura lieu jeudi 12 novembre 2020 par Jean CASTEX.
- Eviter de communiquer des informations inutiles qui en cas de décisions gouvernementales se trouveraient non-applicables. Donc prudence et de plus nous n'avons aucune visibilité.

2.2.2. Présentation du nouveau calendrier sportif :

- Le calendrier a été retravaillé avec Bruno HAETTY, Eric RODRIGUEZ et Aurore FILLIATRE avec un début des compétitions en janvier 2021.
- Rien à voter ce soir car rien n'est définitif car nombreuses interrogations (à quant au retour dans les gymnases ? qui ? jeunes ? seniors ?)
- Possibilité de jouer les matchs en retard, de continuer les Championnats Jeunes et Seniors, voire des finales régionales et Occitanie, des dates réservées pour d'autres événements. « MAIS ATTENTION SI TOUT VA BIEN » avec une reprise en janvier 2021 (les 9 et 10) sinon il faudra voir une situation dégradée.

2.2.3. Point sur le 3x3 :

Réunion 3x3 prévue avec la FFBB lundi prochain (le 16 novembre) sur les compétitions 3x3 avec comme premier point le Championnat 3x3 et comme deuxième point la Super League et la Junior League, lors de cette réunion sont invités tous les comités occitans et la Ligue.

2.2.3.1. OPEN PLUS

Aurore FILLIATRE a travaillé cette semaine sur la candidature à l'OPEN PLUS, elle précise que depuis l'OPEN DE FRANCE à Toulouse, au niveau de la région Occitanie, la Ligue n'avait pu mettre en place un OPEN PLUS du fait du manque de candidature club. Elle ne pouvait pas partir seule financièrement au vu du cahier des charges imposé et important.

Cette saison : 2 candidatures potentiellement, malgré le contexte pas évident de déposer le dossier à la date prévue, donc sollicitation auprès de la FFBB d'un délai supplémentaire au 12 novembre 2020.

- Club de Carcassonne dont Gérard AVAL, le président ici présent, Aurore le remercie pour toutes les démarches entreprises pour que ce dossier aboutisse. Malheureusement à cause d'un problème de site abandon du dossier.
- Club de Rodez a déposé sa candidature auprès de la FFBB jeudi dernier, pour un Open Plus au mois de mai.

Sachant que l'Open de France aura lieu à la mi-juillet (auparavant fin juillet début août), pourquoi à cette date → raison les Jeux Olympiques.

La question a été pourquoi les Opens Plus sur le mois de mai, la FFBB a reçu de nombreuses candidatures et elle bloque à 3 Opens Plus par week-end.

La Ligue Occitanie soutient la candidature de RODEZ, en attente de validation de la Fédération.

2.2.3.2. MASTER Régional

La Ligue doit organisée un MASTER cette saison, la première édition a été annulée du fait de la pandémie. Le club de Montauban a été ressollicité, il a donné son accord pour l'organisation.

2.2.3.3. OPEN PLUS JUNIOR LEAGUE U18F et M

Nouveauté cette année, la Ligue doit organiser un Open Plus de la Junior League pour la raison simple que la Fédération va mettre en place un Open de France Junior League. Cet Open concerne les catégories U18F et U18M, le vainqueur de cet Open Plus sera qualifié pour l'Open de France.

Recherche d'un lieu, d'un site, à déterminer, voir si l'on passe par un appel à candidature ou bien on propose en priorité au club de Carcassonne.

Règlements fédéraux du Master et de l'Open Plus Junior League, la Fédération indique que ces évènements doivent se faire à 16 équipes par catégories.

Problématique sur notre territoire :

- 16 équipes impossibles (la FFBB part sur le principe d'une Ligue avec 8 Comités donc qualification des 2 premiers).
- Notre Ligue 13 départements et 10 territoires, comment qualifier les 16 équipes et de garder l'équité entre les territoires
- La Ligue partirait sur 12 équipes, la saison dernière pour le MASTER, un vote avait été soumis au CODIR pour modifier ce règlement afin d'éviter si quelqu'un faisait appel pour le non-respect du cahier des charges de la Fédération.
- Par conséquent Aurore demande que la modification de ces 2 règlements (le Master de Ligue et l'Open Plus Junior League) soit soumise au vote du prochain CODIR précisant que la Ligue part avec 12 équipes au lieu de 16.
- Aurore explique aussi sur l'organisation de ces évènements à 16 équipes qui est compliquée et en contradiction avec le cahier des charges fédéral.

Pour l'OPEN Plus Junior League, chaque Comité doit organiser un Open Plus Access qualificatif à cet Open Plus.

Bruno demande la date limite de l'Open Plus Junior League : serait janvier (dépôt dossier) et pour l'organisation du tournoi contradiction sur les différentes notes reçues par Aurore. Elle a pris note de toutes les questions à poser lundi prochain.

Jean-Jacques demande à Aurore de nous faire un document récapitulatif de toutes ces organisations 3x3 qui doivent être mises en place par la Fédération, la Ligue, les Comités, les Clubs. Car il s'agit de pratiques nouvelles et l'on a besoin de se les approprier.

Aurore a travaillé aussi les feuilles de route sur la pratique 3x3, la Délégation Jeunesse, la Démarche Citoyenne (partie Vivre Ensemble). Elle a envoyé un mail à tous les Comités pour recenser les référents dans les Comités, à la suite des élections la Ligue n'est pas en possession de tous les éléments des différents pôles et commissions et ceci afin d'effectuer des visioconférences.

Gérard AVAL en profite pour remercier très sincèrement Aurore pour son accompagnement dans sa tentative d'organiser un Open Plus sur Carcassonne. Qu'il n'est pas amer sur le dossier, il a beaucoup appris sur ce sujet, il verra avec la municipalité de Carcassonne pour récupérer l'organisation de l'Open Plus Junior League.

Alain PUEL précise à Aurore qu'il est opérationnel pour l'aider sur l'organisation de Rodez.

2.3. Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. TIT U13 Auch : conséquences financières à la suite de l'annulation

Alain explique que, à la suite de l'annulation au dernier moment du TIT U13 des frais sont restés à la charge du Comité du Gers. Jean-Philippe OLIVEIRA a fait un énorme travail pour éviter des gros frais sur l'hébergement et la restauration, mais il reste les frais des repas (achats des denrées du traiteur) de la 1^{ère} journée pour un montant de 1 760 €. Comme il s'agit d'une opération Ligue, il demande que cette dépense soit absorbée par la Ligue.

Jean-Jacques confirme que ce TIT est une action dédiée à la Ligue, il est logique de rembourser le Comité du Gers. C'est pour cette raison qu'il est demandé un vote auprès des membres du Bureau pour que le remboursement soit fait en toute transparence.

Une question de Laurent LACAZE proposant de diviser la charge à 50% pour la Ligue et 50% pour les Comités participants. Pas de possibilité car il s'agit d'une action Ligue dont pris à 100% ; surtout que les comités ont à leur charge les déplacements des délégations et l'annulation dans un si bref délai risque fort de coûter les arrhes ou acomptes versés pour les réservations éventuelles des bus ou minibus.

Patrick, les techniciens de la Ligue et ses collègues travaillent pour comment reporter cette action sur le plan financier et budgétaire. Si cette détection devait se faire, l'objectif est qu'elle rentre financièrement en dessous de l'enveloppe. Patrick CHICANNE donne plusieurs solutions : trouver une date à un autre moment Noël compliqué trop tôt, les vacances février déjà des actions de détections, des journées de regroupement type plateaux entre 2 secteurs ou 2 ou 3 territoires, faire sur un autre week-end des phases finales. D'après les directives de la Direction Technique Nationale la priorité doit être donnée aux générations U13 et U14 pour la rentrée aux pôles et au Centre Fédéral. Peut-être lâcher des actions chez les jeunes, type les U15 de la sélection de Ligue moins importante et de ce fait retrouver des dates. Une ETR est prévue dans les semaines à venir pour trouver les meilleures solutions pour cette détection U13. Le trésorier Patrice PY précise que si cette action avait eu lieu les charges étaient payées par la Ligue. De ce fait la Ligue assumera entièrement cette dépense.

Jean-Jacques soumet au vote la proposition suivante : **la Ligue prendra en charge les frais du TIT U13 annulé au dernier moment sur AUCH**

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

La proposition de la Ligue prendra en charge les frais du TIT U13 annulé au dernier moment sur AUCH est adoptée à l'unanimité.

2.3.2. Référents : Pôle Espoir

Les 2 élus référents des Pôles Espoirs sont Christine COMBES et Richard BERGAMO. Ils sont en attente de leurs missions, ceux-ci étaient prévus lors du TIT à Auch. Mais du fait de l'annulation, j'ai préparé une petite fiche de poste :

- Présence lors de la rentrée de septembre
- Être le lien entre le CODIR, le staff et les parents
- Pouvoir intervenir (en lien avec les secrétaires) quand il y a des soucis de paiement et avoir ainsi un contact direct avec les familles
- Participer aux réunions
- Être au courant des blessures et en faire le suivi (notamment prendre des nouvelles lors des longues absences par exemple...)
- Être en copie des correspondances (comptes rendus etc...)
- De passer sur site en accord avec les cadres techniques

Le but étant pour les parents d'être en direct avec les CTS, mais aussi de mettre une vision sur notre Ligue. Alain demande que les 2 référents soient en copie de tous les courriers importants des Pôles Espoirs faits par Patrick et Jean-Pascal. Il fera aussi une visite avec les référents sur les sites dès que possible.

Démarche importante à remettre en place, grâce à cette fiche poste, elle leur permettra de connaître leur rôle.

Alain précise qu'il va faire aussi une fiche sur le responsable PPF (Projet Performance Fédéral) pour Richard BERGAMO.

2.3.3. Etat des formations en cours

- BPJEPS :
Le programme de formation est maintenu, avec un mix présentiel et visio, selon les contenus. Comme c'est une formation professionnelle, on a le droit à se déplacer et maintenir certains cours en présentiel, avec des attestations fournies par le CREPS pour les stagiaires.
- Brevets Fédéraux :

Fabien a annulé ceux du Gers et du Quercy qui devaient se dérouler à partir du 11 novembre. En attente du Comité de la Haute-Garonne pour connaître quand il veut déplacer ses Brevets Fédéraux.

- Formation continue des entraîneurs :

La première action s'est déroulée le 25 Octobre à Arles sur Tech sur la construction d'un projet de jeu offensif : cette journée a regroupé 14 entraîneurs avec 3 interventions :

- Les aspects offensifs de l'écran porteur par Jean Pascal BOISSE
- L'attaque de zone par Fabien PERRIGAULT
- La méthodologie de la construction d'un projet illustré par une observation d'un entraînement de la sélection Occitanie U15 par Flavien BATIOU

La formation prévue le 29 novembre à JEGUN sur l'analyse vidéo sera reportée dans le temps comme celles de décembre sur la préparation mentale et le 1c1 du jeune joueur. Tout est reporté en attente des décisions gouvernementales à suivre.

- La formation Initiale des Entraîneurs

Report de la première session CQP P1, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, report de ces inscriptions sur la session 2 et 3.

2.3.4. TIC U12 présentation des 3 dossiers de candidatures et choix de l'organisateur :

Alain demande si tout le monde a reçu les dossiers, Eric indique qu'il n'a pas fait une diffusion à tous les membres du Bureau.

Les 3 candidatures reçues sont : Basket Pays de Lunel - Montauban Basket Club et B. Comminges Salies du Salat.

Jean-Jacques explique qu'il a bien lu chaque dossier mais à l'heure actuelle difficile de faire un choix (les 3 dossiers se tiennent).

Eric indique : 3 clubs d'expérience pour l'organisation de manifestations régionales sur les 2 à 3 dernières années, la question : qu'est-ce que l'on met en avant et qu'est-ce qui est pour nous important ?

- La qualité des équipements sportifs
- La disponibilité des équipements
- La localisation
- Les hébergements
- La restauration (le nombre de services)
- Le rappel sur le nombre de personnes environ plus de 300 personnes pour 11 délégations
- L'éloignement des sites par rapport à la restauration et les salles
- La géographie : aucun n'est central
- La crainte sur les hébergements dans les établissements scolaires

Patrick CHICANNE rajoute :

- Aucun n'a l'unité de lieux donc déplacements
- La disponibilité des structures pour l'hébergement et restauration
- Rappel sur l'organisation du TIC U12 à 6 Comités en juin 2020 sur lequel aucune candidature n'était parvenue à la Ligue, au dernier moment le club B. Comminges Salies s'est arrangé pour organiser cet événement qui malheureusement n'a pas eu lieu du fait de la crise sanitaire. Gros effort de la saison dernière.

Huguette indique :

- Les contraintes sur la réservation des hébergements et de la restauration
- Attention sur la possibilité de recevoir les délégations à partir du jeudi soir
- En accord avec l'analyse de Patrick pour Salies du Salat

Alain précise :

- Il rejoint les points énoncés ci-dessus et surtout d'assurer la disponibilité des hébergements.
- La restauration qui se fait sur une unité de lieu

- En accord avec Patrick pour Salies du Salat

Laurent LACAZE attire :

- Notre attention sur la non-disponibilité des lieux sur les établissements scolaires du fait que sur les Conseils d'Administration dont les parents siègent, les parents d'élèves ont refusé la mise à disposition des structures à des associations à cause des risques COVID
- Attention aussi sur les structures appartenant aux collectivités locales

Eric demande à Jean-Jacques avant de faire le choix d'émettre sa réflexion qu'il a eu hier soir avec lui :
- la faisabilité à 11 délégations au regard du contexte actuel et non sur les 3 candidatures ? Est-ce que ce n'est pas trop gros, trop chargé ? Est-ce que ce n'ait pas des contraintes supplémentaires même si l'organisation est en juin 2021 ?

Est-ce que l'on repasse en format à 2 petits, un à 5 et l'autre à 6 délégations même s'il y a des candidatures. De ce fait le TIC se ferait sur 2 jours donc un impact moins pour les Comités. Moins contraignant pour l'organisateur mais plus de contraintes pour la Ligue du fait de 2 sites.

Patrick précise que par rapport à la réunion avec le DTN, la détection U12 n'est pas priorisée, il est de réduire les événements en jour, qu'il y a moins de risque sur une seule nuitée que sur 2. Pourquoi pas de réduire exceptionnellement le TIC en jour et en nombre. Bien que les contraintes et les risques sur un site ou sur 2 sont les mêmes.

Parole donnée à Magali : pas d'accord de faire un rassemblement d'une telle ampleur, très compliqué car il s'agit de gamins de 12ans, compliqué pour la gestion sanitaire que ce soient à 6 à 11 délégations même problème.

Bruno : même analyse que Magali - attention à la prolongation des Championnats pour faire cette manifestation les 4, 5, et 6 juin 2021. Si 2 sites est-ce que l'on doit refaire un appel à candidature, voir aussi des reports des Assemblées Générales des Ligues et Comités de juin, donc possibilité de report du TIC à une date ultérieure.

Jean-Jacques pose la question : est-ce que l'on remet ou bien on fait le choix, on le programme aujourd'hui par rapport aux dernières annonces gouvernementales même s'il est annulé par la suite ou bien on attend. Pour l'organisateur il faut faire un choix pour qu'il puisse mettre en route les réservations. Faire le choix en l'état : 1 site et 11 délégations

Jean-Jacques soumet au vote pour le choix du lieu : Salies du Salat (qui après discussion ressort à la 1^{ère} place).

Pour : 8 / Contre : 0 / Abstention : 0 (Laurent LACAZE n'a pas participé au vote du fait de son départ sur une autre réunion du CD31, excusé)

La proposition du lieu du TIC U12 à Salies du Salat est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs Jean-Jacques précise que s'il y avait des mesures sanitaires à prendre et à mettre en place, il demande à Patrick et à son équipe de mettre tout en œuvre. Pour information le dispositif mis en place au Temple sur Lot, est à notre disposition, il faut se rapprocher de Stan HACQUARD et s'appuyer sur le document.

2.3.5. Rentrée des Pôles

Alain PUEL demande à Patrick des informations sur les cas COVID sur nos Pôles Espoirs. Des cas COVID se sont révélés positifs. Donc mis à l'isolement des filles et des garçons au CREPS de Toulouse jusqu'à dimanche soir (le 15/11). Sur le CREPS de Montpellier seuls les garçons sont mis en isolement.

Tous les jeunes seront retestés lundi matin et possibilité de reprendre les entraînements dès mardi.

Les CTS et CTF des 2 sites gèrent correctement ce sujet, les arbitres et entraîneurs ont été aussi prévenus.

2.3.6. ERO : Christophe RODRIGUEZ

2.3.6.1. Stages de stagiaires fédéraux les 28 et 29 novembre 2020

Christophe revient sur son intervention au stage des officiels des stagiaires fédéraux et l'annulation de celui-ci. Ce stage est organisé par la Fédération même si c'est la Ligue Occitanie qui l'organise, seule la Fédération peut l'annuler. Donc à ce jour, obligation de le faire. Jacob et Thibault essaient

de voir s'il peut se faire en visio ou décaler la date (mais complication pour trouver une date du fait que les championnats sont décalés). Ce stage avait déjà été annulé la saison dernière.

Ce stage serait maintenu en visioconférence, et si la FFBB veut le faire en présentiel, Eric nous indique l'interdiction de le faire en présentiel. La question reste aussi sur les contenus terrain comment faire ? Interroger rapidement Jacob et Thibault pour la mise en place et prévenir les stagiaires. Voir aussi la Fédération pour la mise en place.

2.3.6.2. Retour sur la réunion du 27 octobre 2020

Réunion faite avec les élus de la Ligue qui peuvent œuvrer sur l'ERO (Equipe Régionale des Officiels).

ARBITRES :

- Augmenter le nombre d'arbitres
- Avoir une équipe de cadres compétents (possibilité aux arbitres de revenir travailler pour continuer à progresser)
- Remise en place d'une filière vers le HN → dite filière régionale
- Un souhait de supprimer le groupe OCC3, il s'agit plutôt dans la partie financière et non la partie terrain, car la suppression de ce groupe permettrait au répartiteur de limiter les frais et de rentrer dans les frais de la péréquation car complication sur les désignations.

Magali FERRIER intervient : pourquoi supprimer ce groupe elle ne comprend pas dans les désignations ce système existe depuis des années ?

Christophe explique qu'en terme de péréquation on est toujours juste car de plus en plus des arbitres sont indisponibles, de ce fait le répartiteur est dans l'obligation de désigner des arbitres de plus en plus loin. Le fait de supprimer ce groupe, permettrait de désigner des arbitres toujours limitrophes et toujours proches des lieux. Lorsque l'on examine le tableau envoyé par Jean-Luc COMBES, on s'aperçoit que sur la PN s'est correct mais difficultés sur les autres divisions ou bien cela provient du mauvais travail des répartiteurs ? Magali donne une réponse en précisant que le rôle du répartiteur n'est pas facile, je crois que l'expérience montre que les répartiteurs ont toujours trouvé une solution et pourquoi pas maintenant pour rentrer dans le budget.

- Ensuite on parle de la compétence des arbitres, n'y a-t-il pas la remise en cause de la compétence des arbitres

Alain Puel fait préciser que pour l'instant, c'est un projet pour la mandature, Christophe explique que c'est dans une feuille de route à mettre en place.

OTM : préparation de la feuille de route

- Promouvoir la qualité des OTM, légère régression
- La désignation d'un référent OTM par comité ou par secteur pour réactiver la formation départementale, à ce jour aucun département ne propose une formation (mise en place de ce projet par David DUPREY et Thierry GACHE)

Tous les formateurs de Ligue sont plus sur le secteur Pyrénéens que Méditerranée, une rencontre est prévue avec tous les arbitres de haut niveau du secteur Méditerranée pour leur demander s'ils souhaitaient rentrer dans l'équipe des formateurs. La même démarche est faite pour les OTM.

Deux demandes de l'ERO au Bureau :

- 1) Les répartiteurs sortent plus ou moins du Pôle Pratique
- 2) Pour nos formations finales : avoir un support de tournoi pour finaliser nos formations et surtout la validation car pour la filière régionale nous n'avons aucun support (voir les demi-finales de Pré-Nationale masculines et féminines puissent se dérouler sur un même week-end et lieu)

Magali ne comprend pas par rapport aux répartiteurs qu'il soit dans le pôle Compétitions ou dans l'ERO, toutes les commissions travaillent en transversalité.

Christophe explique que les répartiteurs doivent intégrer l'ERO pour les classements des arbitres et connaître le système fédéral. Pour Jean-Jacques rien n'empêche qu'ils peuvent participer aux réunions de l'ERO.

Magali FERRIER souhaite que l'on reste ainsi par rapport au pôle Pratique, un bilan à faire en fin de saison, pour revenir sur cette proposition pour la saison 2021/2022.

Christophe termine en précisant que le plus urgent est le support de fin de saison pour valider la filière régionale des arbitres qui vont éventuellement monter en Championnat de France et aussi d'inclure les 8 meilleurs OTM de la saison pour faire un classement et éventuellement les monter en HN.

Demande faite à Aurore et Eric de voir si ce support peut être mis en place dès la saison prochaine. Pour cette saison, la possibilité d'utiliser le TIL U15 à la Grande Motte comme support si celui-ci est maintenu.

2.3.7. ETR :

Patrick CHICANNE va programmer dans les prochains jours une réunion.

2.3.7.1. Journée de revalidation des entraîneurs Occitanie du 29 novembre 2020 à JEGUN :

Cette journée de revalidation à JEGUN est reportée à une date ultérieure.

2.4. Promotion, Développement et VxE (Gérard AVAL)

Gérard avait imaginé d'aller à Toulouse pour rencontrer les différents interlocuteurs mais du fait du confinement il est resté sur Carcassonne. Donc il va changer sa méthode de travail : téléphone, mails, visioconférences, à suivre....

3. Agenda du Président

3.3. Programmation d'une réunion avec les Président(e)s des Comités Départementaux ou Territoriaux (Jean-Jacques)

Réunion d'échanges prévue en visioconférence le mardi 17 novembre 2020 à 19h.

3.4. Conseil des Présidents du 27 novembre 2020 en présentiel secteur Méditerranée : maintien du Conseil en visioconférence ou bien à une date ultérieure en présentiel

Ce Conseil était programmé et invitation par MAGALI sur le secteur méditerranée, à VIC LA GARDIOLE, mais du fait du confinement impossible de s'y rendre. Donc la demande est faite aux membres pour maintenir ce Conseil en visioconférence. Accord des membres.

3.5. Réunion du Comité Directeur du 28 novembre en présentiel secteur Méditerranée : maintien de la réunion en visioconférence ou bien à une date ultérieure en présentiel

Cette réunion du Comité Directeur était programmée et invitation par MAGALI sur le secteur méditerranée, à VIC LA GARDIOLE, mais du fait du confinement impossible de s'y rendre. Donc la demande est faite aux membres pour maintenir ce Comité Directeur en visioconférence en essayant de s'imposer quelques règles, de la rigueur pour chaque participant. Accord des membres.

4. Questions diverses

Bruno MARITON :

- Arles sur Tech : a reçu le Label Paris 2024, car ils vont accueillir les équipes de basket en vue des préparations aux Jeux Olympique et Paralympiques. Importance et chance de remettre le basket au cœur d'Arles sur Tech et sur ce centre. Occasion pendant 4 ans de faire des investissements, une liste a été dressée et un courrier co-signé par la Ligue Occitanie et le Comité 1166 a été transmis à la Communauté de Communes. Réflexions et priorisé les investissements.

Par ailleurs, il souhaite créer un Comité de pilotage qui serait présidé par la Communauté de Communes et constitué par tous les acteurs du monde du basket (un représentant de la Fédération, les présidents de la Ligue et du Comité 1166), afin de les accompagner dans leurs initiatives, leurs travaux et renforcer la communication afin d'accueillir des équipes nationales voir internationales. Il faut continuer notre partenariat avec le centre d'Arles sur Tech et accentuer nos tournois, formations et médiatiser le centre et sa vallée. Recherche aussi de parrains (grands basketteurs, entraîneurs, des locaux

- Rencontre avec Monsieur MORIN (personne qui a beaucoup « bourlinguer » dans le milieu du basket à haut niveau) avec d'autres personnes bien connues aussi du basket ils ont développé un concept « Vintage Basket Ball ». Il s'agit d'organiser des évènements basket avec autres choses à côté.

Première création de ce type de concept à Tain l'Hermitage, recherche d'un club de basket en milieu rural, création sur plusieurs jours d'une manifestation basket et en même temps sur des produits régionaux. Le souhait est de développer sur d'autres régions.

- Renseignements sur les reports des Assemblées Générales auprès de la FFBB (à l'étude au niveau juridique à la Fédération).

Christophe RODRIGUEZ : Rien de particulier en plus

Aurore FILLIATRE :

- Rajoute que sur le 3x3 il y a de beaux projets en cours au sein des Comités (Hérault, Hautes- Pyrénées, Gers, Aude-Pyrénées Orientales) plus de sollicitation pour les terrains 3x3. Les gens sont en train de s'approprier le 3x3.

Eric RODRIGUEZ : Rien de plus

Alain PUEL : Rien de plus

Patrice PY :

- Questionnement sur la prochaine réunion du CODIR du 28 novembre 2020 en visioconférence, est-ce que ce type de réunion s'est faite sur Starleaf ? réponse positive. Car inquiétude par rapport aux nombres de personnes et sur la connexion. Explication donnée par Eric sur le support de Starleaf.

Magali FERRIER : Rien de plus

Patrick CHICANNE : Rien de plus

Gérard AVAL : Rien de plus

Huguette CHAPPAT :

- Par rapport à la mise en place de l'annuaire de la Ligue, David a préparé le formulaire à envoyer à tous les Comités pour récolter de nombreuses informations.

Jean-Jacques DESSAINT :

- Le « RETOUR AU JEU », faire un rappel dans nos Comités et clubs pour déposer un dossier, car il reste des finances et celles-ci pourraient compenser un peu les pertes occasionnées du fait du confinement.

Je tenais à vous remercier tous de votre présence ce soir.

Prochains rendez-vous la réunion des Présidents des Comité le mardi 17 novembre 2020 – le Conseil des Présidents le 27 novembre 2020 et le CODIR du 28 novembre 2020

***Prochaine réunion du Bureau le 12 décembre 2020 à 19h00 en visioconférence par StarLeaf ou présentiel
Toulouse***



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h30.



Fait à Cahors, le 12 novembre 2020.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**